UNE EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS… DE HAUT VOL !

La Fédération CGT des Transports n'a de cesse de dénoncer de nombreux abus et autres dérives du patronat dans les différentes branches professionnelles des Transports.

Dernièrement, ce sont certaines compagnies aériennes qui font l'actualité avec recours abusif au CDD et surtout du fait du détournement financier qu'elles font du budget de la formation professionnelle.

Nos syndicats au sein des compagnies aériennes d'Air France, Air Caraïbes, Hop ! et Transavia ont mis à jour des pratiques susceptibles d'être apparentées à du détournement du financement de la formation professionnelle.

Ces compagnies, afin de baisser artificiellement le coût de leur masse salariale, embauche des stewarts et hôtesses sous un statut d'alternant-e et non en CDI ce qui, non seulement leur permet de ne pas verser de cotisations sociales *(pourtant bien utiles à l'heure où le débat national porte sur l'avenir de notre système de retraite par répartition)*, mais aussi leur fait toucher entre 2.000€ et 8.000€ par poste… un comble !

Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur cette affaire via un audit indépendant et que le remboursement des sommes soit exigé aux entreprises concernées en plus de légitimes amendes et/ou condamnations, s'il s'avérait qu'elles aient été indûment perçues.

La Fédération CGT des Transports, en cas d'inaction gouvernementale et/ou ministérielle, engagera les démarches nécessaires afin que cela cesse, que les sommes soient restituées et que les salarié.es concerné.es voient transformer leur contrat en CDI.

Nous envisagerons aussi toutes procédures visant les services du ministère en cas d'inaction le cas échéant.

Montreuil, le 17 mars 2025

01 55 82 77 26
transports@cgt.fr
FNST-CGT

Contact : Daniel BERTONE
06.50.99.28.36